



## Les Archers de Saint Loup



sont heureux de vous inviter à leur

### Concours Jeunes

qui se déroulera le

**Samedi 19 mars 2022**

A la « Salle des Archers »



### RÈGLEMENT DU CONCOURS :

Il s'agit d'une rencontre amicale, sous le format de tirs qualificatifs, réservée uniquement aux jeunes licenciés au cours de la saison en cours, dans un club FFTA.

### Catégories :

- Poussins (Filles et Garçons)
- Benjamins (Filles et Garçons)
- Minimes (Filles et Garçons)
- Cadets (Filles et Garçons)

### Déroulement :

- 2 séries de 6 volées de 3 flèches sur blason de 80 cm à 10 m , la flèche blanche pourra être validée à la fin du concours.

### Précisions diverses :

- Le classement par équipe est effectué à partir d'équipes composées des trois meilleurs archers de chaque club avec au moins un poussin dans l'équipe et au maximum un cadet.

### Récompenses :

- aux 3 meilleures équipes
- aux 3 meilleurs individuels de chaque catégorie

## PROGRAMME DU CONCOURS :

Ouverture du Greffe	9H
Inspection du matériel	09h30
2 Volée d'entraînement	09h45
Début des tir comptés	10h
Fin des tirs	12h15
Résultat et récompenses	12h30 environ

**BUVETTE :** Sur place selon les décisions gouvernementales

**RAPPELS :** Tenue de sport souhaitée, **chaussures de sport obligatoires.**  
**Licence 2021, certificat médical si non précisé « oui » sur la licence.**

## INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront être transmises **au plus tard Lundi 14 mars 2022**, accompagnées du règlement à l'ordre des « Archers de St Loup ».

Delourmel Emmanuel  
9 rue Paul Gauguin  
35530 Servon sur Vilaine  
Tel : 06-79-47-82-19 (à partir de 18h)  
Mail : delourmelemmanuel@hotmail.com

**ATTENTION :** - **Le nombre de places est limité à 44**

**ACCES A LA SALLE :** Salle des Archers, Pole Tennis du pays de Chateaugiron  
Rue du petit bois, 35530 Noyal-sur-Vilaine (juste à la sortie de Domloup)

Coordonnées GPS :

48°03'43.2"N  
1°30'39.6"W





**FICHE D'INSCRIPTION**  
**Concours jeunes**

Club	
Responsable Inscription	
Téléphone	
Mail	

Nom et Prénom	N° de licence	Catégorie	Arc	Montant 6€ par archers
			Total	

Les inscriptions sont à transmettre **le plus tôt possible et au plus tard avant LE LUNDI 14 Mars 2022,**  
**accompagnées** de leur règlement de 5 euros par débutant, à :  
(Chèque à l'ordre des « Archers de Saint Loup »)

Delourmel Emmanuel  
9 Rue Paul Gauguin  
35530 Servon Sur Vilaine

Tel : 06-79-47-82-19 (à partir de 18h)  
Mail : delourmelemmanuel@hotmail.com